

FINALES DÉPARTEMENTALES SPORTS COLLECTIFS MINIMES

MERCREDI 13 FEVRIER 2019 - Secteur de Dax

09/02/2019 00:17



SPORTS	CATEGORIES	INSTALLATIONS	RENCONTRES	RESPONSABLES
BASKET	MF	CANDRESSE	POULE A (3) : Hagetmau 1 - Pouillon - Mugron	I. Beladj - D Labrouche (resp JO)
		DARRIGADE DAX	POULE B (3) : Hagetmau 2 - Morcenx - Tartas	L. Scapaticci - V. Indaburu (resp JO)
	MG	Boyeau	POULE (5) : Amou - Cap de Gascogne - Hagetmau - Dussarrat Dax - Mitterrand St Paul les Dax	N Ducrocq - A. Bordes M. Betouret (resp JO)
HAND BALL	MF	BORDA DAX	POULE (5) : Aire - Tyrosse - Morcenx - Villeneuve - J. Rostand Tartas	V. Servat - P. Eychenne M. Andrieu (resp JO)
	MG	AURUS ST PAUL	POULE A (3) : Li nxe - Mitterrand St Paul les Dax - Cel le Gaucher Mt de Marsan	F. Kindler P. Pedebernade (resp JO)
		TOUMALIN ST PAUL	POULE B (3) : Parentis - J. Cassaigne Mt de Marsan - Tyrosse	D. Musy N. Olivier (resp JO)
VOLLEY	MF	COLETTE BESSON DAX	POULE A (3) : Hagetmau - Mitterrand St Paul les Dax - Rostand Mt de Marsan	I. Lebourgeois (resp JO) P.J. Maillot
			POULE B (3) : Aire - Dussarrat - Roquefort	
	MG	COLETTE BESSON DAX	POULE A (3) : Rostand Mt de Marsan - Mugron 2 - Hagetmau	I. Delmas A. Epherre (resp JO)
			POULE B (3) : Labrit - Dussarrat - Mugron 1	
FOOTBALL	MF		Grenade (qualifiée 1/2 finale académique)	
	MG	DARRIGADE DAX	POULE 1 (4) : Cap de Gascogne St Sever - St Joseph Capbreton - Mitterrand St Paul les Dax - Albret Dax	R. Caraire - S. Bagattin F. Duprat P. Lageat (resp JO) CT arbitrage District FFF
			POULE 2 (4) : Hagetmau - Labenne - Tartas - Rostand Mt de Marsan	
FUTSAL	MG	Lingre ST PAUL	POULE (3) : Villeneuve - Grenade - Roquefort	C. Barbé J. Martine (resp JO)
RUGBY	MF	COLETTE BESSON DAX	POULE A (3) : Rostand Capbreton - Linxe - Mitterrand St Paul les Dax	G. Daubagna J. Domin (resp JO)
			POULE B (3) : Mimizan - Dussarrat - Labouheyre	N. Viguera O. Porolli (resp JO)
	MG	COLETTE BESSON Dax	POULE A (4) : Cap de Gascogne St Sever - St Geours de Maremne - Linxe - SJDC Dax -	N. Pomete C. Saldubehere (resp JO)
			POULE B (3) : - Soustons - Parentis - Pouillon	P. Bareille P. Portepetit (resp JO)

CHAQUE ÉQUIPE DOIT PRÉSENTER DEUX JEUNES ARBITRES QUI POUVENT ÊTRE JOUEUR. ILS DOIVENT AVOIR LA CERTIFICATION NIVEAU DISTRICT

INFORMATION AUX RESPONSABLES DES ÉQUIPES: *Les responsables désignés sur le tableau ci-dessus assurent l'organisation logistique et sportive des tournois*

Les responsables JO s'assurent de la répartition des arbitres dans les différents matchs et de la validation au niveau départemental.

Quand les jeunes arbitres officient, ils sont sous la responsabilité du responsable des JO qui se fait aider par l'enseignant d'EPS du Jeune arbitre. Ces derniers supervisent l'arbitrage, aident le jeune arbitre. Pour assurer le bon déroulement du match et dans un souci de formation pour l'ensemble des acteurs de la rencontre, il peuvent intervenir sur l'arbitrage.

Leur temps d'intervention sera décompté du temps de jeu.